



Stations à *Bactris nancibaensis* de la crique Orfion (Identifiant national : 030030063)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000060)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Biotope/
O.Tostain, .- 030030063, Stations à *Bactris nancibaensis* de la crique Orfion. -
INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/030030063.pdf>

Région en charge de la zone : Guyane

Rédacteur(s) :Biotope/O.Tostain

Centroïde calculé : °-°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 20/05/2014

Date actuelle d'avis CSRPN : 20/05/2014

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 22/09/2014

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Guyane
- Commune : Roura (INSEE : 97310)

1.2 Superficie

3685,9 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 26
Maximale (mètre): 127

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [030030064](#) - Station à *Bactris nancibaensis* des Montagnes Tortues (Type 1) (Id reg. : 00000061)

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de type I "Station à *Bactris nancibaensis* de la crique Orfion" englobe une vaste zone d'un peu plus de 3000 hectares de forêts incluant des forêts drainées, des forêts inondables de bas-fonds et des forêts marécageuses. La zone concernée est encadrée par la rivière Kounana, la crique Orfion, la crique Tibourou et L'Orapu.

Dans leur aspect général, ces forêts drainées sont hautes à moyennement hautes. On n'observe aucune forêt basse et riche en lianes, comme les forêts «rabougries» poussant sur la cuirasse latérite-bauxitique de la Montagne de Kaw. Le sous-bois est relativement dégagé et les taxons caractéristiques du sous-bois (Melastomataceae, Piperaceae, Rubiaceae) y sont généralement clairsemés.

Les forêts sur sols hydromorphes comprennent à la fois des forêts de flat sur alluvions périodiquement inondées et des forêts marécageuses inondées en permanence avec tous les intermédiaires entre ces deux habitats. Ces types de forêts sont particulièrement étendues dans les grands flats de la Crique Orfion et COUNANA.

Ces forêts sont caractérisées au niveau des zones inondées en permanence par le palmier «Pinot», *Euterpe oleracea*, le «Manil-marécage», *Symphonia globulifera* (Clusiaceae) et surtout un arbre de la famille des «Mahots», à contreforts genouillés, *Lecythis pneumatophora*, qui est une espèce déterminante et intégralement protégée. Dans les zones périodiquement exondées, le «Patawa», *Oenocarpus bataua* est assez abondant dans la canopée.

Les premiers inventaires botaniques réalisés sur ce secteur mettent en évidence un nombre important de plantes déterminantes : *Disteganthus basilateralis* (Bromeliaceae), *Geonoma oldemanii* (Arecaceae), *Palmorchis prospectorum* (Orchidaceae), *Pitcairnia rubiginosa* (Bromeliaceae), *Tabernaemontana rupicola* (Apocynaceae), *Calathea microcephala* (Marantaceae), *Triplophyllum angustifolium* (Tectariaceae).

La création de cette nouvelle ZNIEFF est directement due à la présence d'une population d'un palmier endémique du littoral guyanais : *Bactris nancibaensis*. C'est une espèce intégralement protégée. *Bactris nancibaensis*, décrit récemment (en 2007), est inféodé aux forêts inondables de basse altitude, sur sol hydromorphe.

Son aire de répartition particulièrement restreinte et son statut de protection ont conduit à la mise en place d'un Plan National d'Action pour sa conservation.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Forêt domaniale
- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété d'une association, groupement ou société
- Domaine de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Ecologique
- Floristique
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Formations végétales, étages de végétation

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF des stations à *Bactris nancibensis* de la crique Orfion est délimitée de la manière suivante :

N : Au Nord, la limite suit un affluent de la rivière Orapu, depuis sa source (point A) jusqu'au point B, puis, par le talweg, rejoint la source d'un affluent de la rivière de Kounana (point C) et suit cet affluent jusqu'à son point de confluence avec la rivière de Kounana (point D).

E : La limite est longe la rive gauche de la rivière de Kounana du point D au point E, point de confluence d'un affluent avec la rivière.

S : Au Sud, la limite suit cet affluent du point E à sa source (point F), puis traverse le talweg jusqu'à la source d'une crique sans nom (point G) et enfin suit cette crique jusqu'au point H. La limite sud de la ZNIEFF passe ensuite par le talweg situé entre les points H et I, puis du point I, longe la crique Orfion jusqu'à sa source (point J). La limite se poursuit ensuite en ligne droite jusqu'à la source de la crique Tibourou (point K), qu'elle suit jusqu'au point de confluence de la crique avec l'un de ses affluents (point L).

W : A l'Ouest, la ZNIEFF est délimitée par l'affluent de la crique Tibourou depuis le point L jusqu'à sa source (point M). La limite rejoint ensuite la source d'une crique sans nom (point N) et la suit jusqu'au point O. La limite se poursuit ensuite par le talweg reliant les points O et P, puis, à partir du point P, la limite suit de nouveau une crique sans nom jusqu'au point Q avant de rejoindre le point A en suivant le talweg.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):

A (354039m; 499926m) - B (355297m; 499577m) - C (356738m; 498912m) - D (359762m; 501944m) - E (362303m; 497582m) - F (361472m; 497325m) - G (361147m; 496993m) - H (360577m; 496818m) - I (359493m; 496581m) - J (355107m; 496803m) - K (354886m; 496676m) - L (351070m; 496114m) - M (351284m; 497642m) - N (351616m; 497848m) - O (351996m; 498790m) - P (352321m; 499027m) - Q (352645m; 499344m)

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames 		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

Classification des habitats de la Guyane française	Source	Surface (%)	Observation
<i>G4A Forêts marécageuses, forêts galeries et forêts ripicoles tropicales</i>	Informateur : TOSTAIN Olivier		
<i>G4A.52 Forêts inondables de bas-fonds de basse altitude</i>			
<i>G4A.5 Forêts inondables et forêts sur flats</i>			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Autres	731504	<i>Triplophyllum angustifolium</i> Holtum, 1986		Reproduction indéterminée	Bibliographie : de Granville J. J. & Bordenave B.				2004
Phanérogames	733491	<i>Aniba rosaeodora</i> Ducke, 1930		Reproduction indéterminée	Collection : Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013				
	779240	<i>Bactris nancibaensis</i> Granv., 2007		Reproduction indéterminée	Informateur : TOSTAIN Olivier				
	731696	<i>Bromelia agavifolia</i> Brongn. ex Houlet, 1875 [nom. inval.]		Reproduction indéterminée	Collection : Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013				
	731906	<i>Calathea microcephala</i> (Poepp. & Endl.) Körn., 1862		Reproduction indéterminée	Bibliographie : de Granville J. J. & Bordenave B.				2004
	731700	<i>Disteganthus basilateralis</i> Lem., 1847 [orth. var.]		Reproduction indéterminée	Bibliographie : de Granville J. J. & Bordenave B.				2004
	731668	<i>Geonoma oldemanii</i> Granv., 1975		Reproduction indéterminée	Bibliographie : de Granville J. J. & Bordenave B.				2004
	629857	<i>Hillia parasitica</i> Jacq., 1760		Reproduction certaine ou probable	Collection : Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013				
	733604	<i>Lecythis pneumatophora</i> S.A.Mori, 1990		Reproduction indéterminée	Bibliographie : de Granville J. J. & Bordenave B.				2004
	740528	<i>Mapania assimilis</i> subsp. <i>guianensis</i> D.A.Simpson, 1989		Reproduction indéterminée	Collection : Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	732137	<i>Palmorchis prospectorum</i> Veyret, 1978		Reproduction indéterminée	Bibliographie : de Granville J. J. & Bordenave B.				2004
	733311	<i>Pausandra fordii</i> Secco, 1987		Reproduction indéterminée	Collection : Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013				
	734586	<i>Piper foveolatum</i> Kunth ex C.DC., 1869 [nom. illeg. superfl.]		Reproduction indéterminée	Collection : Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013				
	734869	<i>Psychotria mazaruniensis</i> Standl., 1940		Reproduction indéterminée	Collection : Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013				
	732639	<i>Tabernaemontana rupicola</i> Benth., 1841		Reproduction indéterminée	Bibliographie : de Granville J. J. & Bordenave B.				2004

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	731633	<i>Attalea camopiensis</i> (Glassman) Zona, 2002		Reproduction indéterminée	Bibliographie : de Granville J. J. & Bordenave B.				2004
	731899	<i>Calathea erecta</i> L.Andersson & H.Kenn., 1986		Reproduction indéterminée	Bibliographie : de Granville J. J. & Bordenave B.				2004
	734753	<i>Faramea lourteigiana</i> Steyerm., 1972		Reproduction indéterminée	Bibliographie : de Granville J. J. & Bordenave B.				2004
	629882	<i>Hymenocallis tubiflora</i> Salisb., 1812		Reproduction indéterminée	Bibliographie : de Granville J. J. & Bordenave B.				2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	731671	<i>Hyospathe elegans</i> Mart., 1823		Reproduction indéterminée	Bibliographie : de Granville J. J. & Bordenave B.				2004
	731618	<i>Urospatha sagittifolia</i> (Rudge) Schott, 1853		Reproduction indéterminée	Bibliographie : de Granville J. J. & Bordenave B.				2004

7.3 Espèces à statut réglementé

Non renseigné

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Bordenave B. & Le Hir F.	2010	Plan National d'Action pour la conservation de <i>Bactris nancibaensis</i> Granv. - CBN de Brest, 49p.
	de Granville J. J. & Bordenave B.	2004	Etude botanique du projet de liaison routière de Camp Caïman – R.N.2. Herbar de Guyane, IRD & B. Bordenave Consultance. 62p.
Collection	Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013	2013	
Informateur	TOSTAIN Olivier		